

Gestion de Placements TD

Frais de vente

Barème des frais de rachat pour les fonds de Série Conseillers et de Série T

	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6
FSD	5,5 %	5,0 %	4,5 %	4,0 %	3,0 %	1,5 %
FVM	2,0 %	2,0 %	-	-	-	-
FVM 2	3,5 %	3,0 %	2,0 %	1,0 %	-	-

Frais de rachat ou frais de souscription différés (FSD)

Avec cette option, le client ne paie pas de commission de vente, mais il pourrait se voir facturer des frais de rachat s'il faisait racheter ses parts dans les six années suivant leur achat. Le courtier reçoit une commission (actuellement de 5 %) de Gestion de Placements TD Inc. (GPTD) au moment de l'achat.

Frais de vente modiques (FVM)

Avec cette option, le client ne paie pas de commission de vente, mais il pourrait se voir facturer des frais de rachat s'il faisait racheter ses parts dans les deux années suivant leur achat. Le courtier reçoit une commission (actuellement de 1 %) de GPTD au moment de l'achat.

Frais de vente modiques 2 (FVM2)

Avec cette option, le client ne paie pas de commission de vente, mais il pourrait se voir facturer des frais de rachat s'il faisait racheter ses parts dans les deux années suivant leur achat. Le courtier reçoit une commission (actuellement de 3 %) de GPTD au moment de l'achat. Pour les titres acquis en vertu de cette option et détenus pendant des périodes de plus de quatre ans, le taux annuel de commission de suivi maximal à verser au courtier pourrait automatiquement atteindre le taux annuel de commission de suivi maximal payable conformément à l'option des frais d'acquisition du même fonds.

Les placements dans les fonds communs de placement peuvent être assortis de commissions, de commissions de suivi, de frais de gestion et d'autres frais. Avant d'investir, veuillez lire l'aperçu du fonds et le prospectus, car ils contiennent des renseignements détaillés sur les placements. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis ni assurés; leur valeur fluctue souvent et le rendement passé peut ne pas se reproduire.

Les Fonds Mutuels TD et les portefeuilles du Programme de gestion d'actifs TD sont gérés par Gestion de Placements TD Inc., filiale en propriété exclusive de La Banque Toronto-Dominion, et sont offerts par l'entremise de courtiers autorisés.

^{MD} Le logo TD et les autres marques de commerce sont la propriété de La Banque Toronto-Dominion.

